

Formateur Prévention et Secours Civiques (PSC)

PICF
PAE FPSC

Objectifs

En suivant le Référentiel Interne de Formation et de Certification de la Fédération Nationale de Protection Civile, savoir :

- Organiser une séquence de formation,
- Réaliser, commenter et justifier les gestes et conduites à tenir d'une formation de l'unité d'enseignement PSC 1,
- Mettre en œuvre des techniques pédagogiques adaptées pour animer une séquence de formation,
- Réaliser une évaluation formative des participants.

Contenu de la formation

- Évaluer le niveau de connaissances et celles restant à acquérir par les apprenants
- Utiliser des supports pédagogiques
- Démontrer et justifier les techniques, les procédures et l'usage du matériel
- Organiser l'apprentissage des apprenants
- Placer les apprenants dans une situation proche de la réalité
- Placer l'apprenant dans une situation de travail
- Suivre un référentiel et adapter les activités
- Évaluer l'apprenant
- S'autoévaluer dans son rôle de formateur
- Établir une communication dans le cadre de la formation
- Adapter sa posture, en maîtrisant le contexte juridique ainsi que les règles établies par son autorité d'emploi
- Gérer la mise en place d'une formation
- Positionner le groupe en situation d'apprentissage
- Gérer les comportements et les attitudes au sein du groupe
- Utiliser les différents outils de communication et créer les supports pédagogiques

Moyens et méthodes pédagogiques

- Remue méninge pédagogique
- Étude de cas d'amorçage
- Exposé
- Démonstration en temps réel
- Mises en situations

Evaluations / Conditions de validation

La décision de certification est prise sur dossier par un jury d'examen convoqué par la Préfecture. En cas de décision positive, le certificat de compétences de formateur PSC sera établi par la Préfecture.



Participants

De 5 à 10 personnes pour 1 formateur



Durée

9 jours soit 63h00
(de face à face pédagogique)



Coût

Nous consulter



Lieu de formation

Dans nos locaux
ou dans les vôtres



Délai de mise en œuvre

3 mois minimum



Pré-requis

PICF : Etre majeur
PAE FPSC : Etre titulaire de la PICF et d'un PSC1 à jour depuis moins de 3 ans



Formation continue

PAE FPSC : Obligatoire chaque année



Qualifications des formateurs

Formateur de formateurs à jour de FC et CEAF



Textes officiels

RIFC PIC / RIFC PAE FPSC / RIFC PSC de la FNPC, Recommandations PSC